

Programme de formation

Urbanisme et maîtrise foncière

Niveau 2 

Formation
Présentielle

Prérequis
Formation niveau
1 recommandée.

Durée
12 heures

Dates et horaires
.....

Prix Formation
.....

Matériel requis
*Ordinateur portable
Règle
Feuilles A3*

Objectifs pédagogiques

- Approfondir ses connaissances en urbanisme appliquées aux terrains constructibles.
- Découvrir et analyser les autorisations d'urbanismes spécifiques
- Savoir piloter une opération foncière en autonomie

Méthodes et techniques pédagogiques

La méthode pédagogique sera active et participative, visant à faire produire des idées, des solutions. Les apports théoriques seront faits au fur et à mesure des besoins. Les études de cas, des tours de tables, des démonstrations, des mises en pratiques, favoriseront l'activité, les échanges, la mémorisation et contribueront à l'acquisition de nouvelles compétences.

Moyens pédagogiques

Chaque module, chaque séquence, sera accompagné de supports (Powerpoint, fiches de synthèse, paperboard, QCM) contribuant à l'atteinte des objectifs pédagogiques. Remise d'une documentation papier et numérique reprenant une synthèse des contenus de la formation.

Stratégie d'évaluation

Tout au long de la formation, les évaluations formatives seront réalisées. Des évaluations sous forme d'exercices, de QCM et d'étude de cas permettront de vérifier si l'ensemble des connaissances visées par la formation sont acquises.

Evaluation de satisfaction : Un questionnaire permettant d'évaluer le contenu, le formateur, la pertinence de l'intervention, sera rempli par les stagiaires en fin de session.

Attestation de fin de formation

Remise à la fin de la formation

Lieu de formation

A définir

Formateur

Joan Tulasne



Analyser les notions d'urbanisme avancées

- Surfaces de plancher vs Surface taxable
- Surface habitable vs surface loi Carrez
- Les Servitudes Légales: De vue, droit de passage, d'eau pluviale
- Le droit de se clore

Connaitre les demandes d'autorisation d'urbanisme soumises à conditions spécifiques

- 1- Identifier le choix entre une **déclaration préalable** et un **permis de construire**
Avec ou sans **recours obligatoire à un architecte DPLG**
- 2- Analyser l'impact d'une **Personne Physique** et d'une **Personne morale** sur les autorisations d'urbanismes.
- 3- Identifier le choix entre une déclaration préalable et un permis de construire pour les **changements de destinations**.
- 4 - Différencier un **permis modificatif** d'un **nouveau permis** et étudier la forme du PC modif.
- 5- Etudier le fond et la forme d'un **permis en vue de régulariser**

Piloter une opération foncière

- 1- Les conditions de découpage d'un terrain en DP vs Permis d'aménager
- 2 - Dessiner et déposer une **déclaration préalable** en vue de diviser une terrain constructible
- 3 - Analyser les pièces constitutives d'un Permis d'aménager